

Circonscription de Crest Ecole maternelle Diane Lometto Place Maurice Faure 26340 Saillans 04 75 21 54 32 RNE : 1 026 0941G	Circonscription de Crest Ecole maternelle Diane Lometto Place Maurice Faure 26340 Saillans 04 75 21 52 48 RNE : 2 026 0381Y
--	--

Compte rendu du Conseil d'école de Saillans N° 3 du 19/06/2018

Présents :

Enseignantes :

Elémentaire : BOUTET MARTIN Sylvie (CP/CE1), GIRAIN Muriel (directrice, CE2/CM1), PUENTE Sarah (CM1-CM2), THOMAS Soazig (CP), RIOU Mélanie (enseignante remplaçante), FEYEUUX Clotilde (enseignante surnuméraire CP CE1)

Maternelle : ALCAMO Catherine (directrice, PS/MS/GS), MIGHELI Joëlle (TPS/PS/MS et conseillère de La Chaudière)

Parents délégués : AMALBERT Christine, BOILLOZ Mickaël (également Petites Canailles), LARCHER Virginie, CHOQUART Allison, ZANOLI Sonia, SKUBICH Joel, BONNOT Patricia ,

Elus : BEILLARD Vincent (maire Saillans), ROUX Sylvie (St Sauveur en Diois), SEUX Christine (élue jeunesse Saillans), DARFEUILLE Marie Christine (Espenel)

Autres : TEYSSONNIER Virginie (cuisinière du SIVU)

Excusés :

MISIURNY Olivier (IEN) ; ACKER Amélie, GRAMOND PONCET Annick (ATSEM) ; SARTRE Dominique (parent délégué) ; LECAS Charlotte (trésorière de l'Association des Petites Canailles), POMMIER Cécile (CP/CE1), LUGUIN Nelly (CP)

1) Rentrée 2018

- Le Directeur académique des services de l'éducation nationale a validé les nouveaux rythmes scolaires des écoles de Saillans qui repassent à 4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h00 14h00-16h30

- Effectifs maternelle : 66 inscrits (TPS=4 ; PS=23 ; MS=13 ; GS=26). L'école est en situation de « blocage ouverture » : l'inspecteur viendra compter les élèves réellement présents le jour de la rentrée pour ouvrir ou non une classe.

A l'heure où nous envoyons le compte rendu, la Direction Académique a décidé de lever le blocage : l'ouverture éventuelle n'est plus prévue.

- Effectifs élémentaire : 104 inscrits (CP=11 ; CE1=32 ; CE2=21 ; CM1=19 ; CM2=21). Dans les 2 écoles des classes multi-niveaux sont prévues.

Les effectifs des 2 écoles sont étroitement liés à la pérennisation ou pas de l'école de Véronne. Mme Seux précise qu'elle n'a aucune information concrète à ce sujet. Si cette école venait à fermer 8 élèves de maternelle et 10 d'élémentaire pourraient rejoindre les écoles de Saillans.

Il n'y aura aucun changement sur les enseignantes titulaires, seul l'enseignant complétant le temps partiel de Mme Thomas n'est pas encore nommé.

2) Point sur les actions du 3^{ème} trimestre

- La chorale : Dirigée par Zakia EN NASSIRI , une nouvelle intervenante. Elle a eu lieu sous le beau temps. L'équipe enseignante et les élèves sont très satisfaits du travail réalisé cette année. Nous remercions la mairie qui a financé ces interventions pour un montant de 2340 euros.

- Fête des écoles : A la suite de la chorale, elle s'est déroulée dans le petit parc où les parents bénévoles avaient organisé des stands de jeux pour les enfants et une buvette avec vente d'(excellentes) crêpes. Les parents organisateurs soulignent que le fait de faire cette fête après la chorale la dynamise.

- EPS : Les élèves de l'école élémentaire ainsi que les Grandes Sections devaient suivre un cycle athlétisme. En raison de la mauvaise météo, très peu de séances ont eu lieu, le cycle sera poursuivi l'an prochain.

- Sortie maternelle : Le 8/06, tous les élèves de l'école maternelle se sont rendus en bus à Valence. Visite du musée en lien avec des œuvres étudiées en classe, galerie des animaux empaillés, pique-nique et visite du parc

Jouvet. Les enseignantes remercient la parents accompagnateurs ainsi que les Petites Canailles qui ont financé intégralement la sortie. Une exposition des travaux des enfants sera réalisée fin juin à l'école.

- Mini séjour CP et CE1 : 51 enfants accompagnés de leurs 4 enseignantes et de 4 parents se sont rendus à Die au Martouret pour un séjour d'une nuit et 2 jours. Malgré le mauvais temps, toutes les activités prévues ont pu se dérouler dans la joie et la bonne humeur (acrobranche, fabrication de pain, randonnée). Le coût de ce projet a été financé à hauteur de 20 euros par famille et 2778 € par Les petites Canailles. Mr Boiloz souligne la qualité de l'organisation du projet.

- Classe découverte CE2 CM1 CM2 : Malgré une arrivée à Lus La Croix Haute sous 10 cm de neige, les activités prévues ont toutes pu avoir lieu. Le projet s'articulait autour de la découverte de l'environnement montagnard pour tous les élèves ainsi que la création d'une émission de radio pour les CM1 et la construction de jeux autour de la citoyenneté pour les CE2 CM2. Les familles ont financé ce projet à raison de 100 euros par enfant. La mairie a participé à hauteur de 2654 euros, les 5340 € restants ont été pris en charge par Les Petites Canailles. L'équipe enseignante tient à remercier tous les participants (financeurs et accompagnateurs) pour leur investissement.

- Le PLU : Lors de la révision du PLU, la municipalité avait proposé d'associer les enfants de l'école à cette réflexion. Les classes de CP et CP/CE1, avec une intervenante spécialisée ont donc travaillé la géographie locale avant de pouvoir émettre un certain nombre de propositions quant à l'amélioration de la circulation dans leur village. Les travaux et maquettes réalisés ainsi que les idées des enfants ont été pris en considération lors du comité de pilotage du 26/05.

- Permis internet CM2 et permis piéton CE2 : Mr Pelissier, garde champêtre (et ancien gendarme chargé du dossier), est intervenu dans les classes pour faire passer ces 2 épreuves que les élèves ont tous réussi. La remise de diplômes a été faite en présence de Mr le maire et Mme Seux. Cette dernière souligne l'intérêt de responsabiliser les enfants dans leurs déplacements et leur utilisation d'internet. Les enseignantes souhaitent renouveler cette action l'an prochain avec Mr Pelissier. Mr Le Maire est favorable à cette idée.

3) Plan numérique

Le projet ENIR permettant l'achat de matériel informatique subventionné à 50% par l'état a été validé. La mairie peut commencer à faire faire des devis. Les enseignantes souhaitent pouvoir obtenir du temps de formation dans ce domaine. Un atelier de codage sans matériel est prévu dans les classes de CE2 CM1 et CM1 CM2 avec Mr Riosset, conseiller informatique de la circonscription.

4) SIVU et organisation 2018/2019

Les TAP auront duré 4 ans (+ 1 an de préparation), ils auront été gratuits pendant 3 ans et payants 1 an. Il n'y en aura plus.

Pour l'année prochaine, on passe à 20 heures de temps périscolaire (cantine + garderie).

Les inscriptions auront lieu les 27, 28 et 29/08 au 1^{er} étage du Forum. Un portail informatique pour les pré-inscriptions devrait être mis en place. Mme Roux signale le départ de Laurent Cordeil, régisseur, il est remplacé par Isabelle FREYSSE. Aline quittera le SIVU à la fin de cette année scolaire. Une nouvelle équipe sera en place à la rentrée pour les remplacer. Un projet de paiement en ligne est à l'étude.

Mme Roux est en formation BAFD. Les pré-inscriptions des nouveaux élèves sont en cours, Mme Roux rencontre les parents. A la cantine, Mme Teyssonier, la cuisinière, précise qu'en moyenne, 79 repas par jour ont été fabriqués. Ce nombre est en augmentation. Il y a aussi les goûters. La fréquentation du périscolaire le matin comme le soir est également en hausse.

5) Point sur les travaux

Un point précis sur le mobilier et les travaux sera fait par l'équipe enseignante d'ici la fin de l'année scolaire et transmis à la mairie. Mme Thomas précise toutefois que la gouttière au-dessus de sa classe coule juste devant sa porte, très fortement quand il pleut : cela pose un problème de sécurité. L'idée d'un chéneau et d'une réserve d'eau est émise. Mme Seux précise que la réfection des sols des 3 classes du bas de l'élémentaire et de la salle de motricité aura lieu la semaine du 10/07.

6) Divers

Mme Alcamo demande si des heures supplémentaires pour une 3^{ème} ATSEM peuvent être mises à l'ordre du jour du prochain budget.

Mme Girain remercie la mairie de la part du RASED à qui la subvention annuelle a été versée.

Les Petites Canailles disent leur satisfaction des activités proposées et de la façon dont est utilisée l'argent. Une bonne dynamique est enclenchée.

Les délégués de parents se disent contents de l'année scolaire écoulée et de l'investissement de tous. Ils se sentent cependant un peu seuls parfois pour porter les demandes et souhaiteraient mieux communiquer là-dessus notamment en début d'année avec les nouveaux parents. Ils remarquent qu'il est intéressant d'assumer cette fonction plusieurs années consécutives.

Mme Seux dit que le Comité d'usagers du SIVU a très bien fonctionné ; 3 réunions très productives ont permis notamment un remaniement du règlement intérieur. Elle remercie les parents impliqués.

La réunion s'est terminée sur une intervention au sujet de l'ALSH de Saillans. Il semblerait que tout ne soit pas clair à ce sujet. Cela n'étant pas du ressort du Conseil d'Ecole, nous invitons les personnes intéressées à se rapprocher de la 3CPS, à contacter Mme Céline CHAPUIS pour obtenir plus de précisions.

La séance est levée à 20h30.

La secrétaire :
Sylvie Boutet Martin

Les co-présidentes :
Mmes ALCAMO Catherine et GIRAIN Muriel

Circonscription de Crest Ecole maternelle Diane Lometto Place Maurice Faure 26340 Saillans 04 75 21 54 32 RNE : 1 026 0941G	Circonscription de Crest Ecole maternelle Diane Lometto Place Maurice Faure 26340 Saillans 04 75 21 52 48 RNE : 2 026 0381Y
--	--

Compte rendu du Conseil d'école de Saillans N° du 23/01/2018

Présents :

Enseignantes :

Elémentaire : BOUTET MARTIN Sylvie (CP/CE1), GIRAIN Muriel (directrice, CE2/CM1), PUENTE Sarah (CM1-CM2), THOMAS Soazig (CP)

Maternelle : ALCAMO Catherine (directrice, PS/MS/GS), MIGHELI Joëlle (TPS/PS/MS et conseillère de La Chaudière)

Parents délégués : AMALBERT Christine, BOILLOZ Mickaël (également Petites Canailles), LARCHER Virginie, SARTRE Dominique,

Elus : ROUX Sylvie (St Sauveur en Diois), SEUX Christine (élue jeunesse Saillans)

Excusés :

MISIURNY Olivier (IEN) ; BEILLARD Vincent (maire de Saillans), ACKER Amélie, GRAMOND PONCET Annick (ATSEM) ; BERCHAUD Céline, CHOQUART Allison, GRIGNET Annie, ZANOLI Sonia, SKUBICH Joel, BONNOT Patricia (parents délégués) ; RIOU Mélanie (enseignante remplaçante), POMMIER Cécile (CP/CE1), LUGUIN Nelly (CP), LECAS Charlotte (trésorière de l'Association des Petites Canailles), TEYSSONNIER Virginie (cuisinière du SIVU)

1) Vote de la demande de modification des rythmes scolaires et des nouveaux horaires

Mme Alcamo relit le cadre réglementaire en vigueur inscrit dans l'annexe 3, puis nous vérifions la liste des votants. Nous relisons la proposition de changement de rythme qui est soumise au vote :

« L'école se fera sur 4 jours, les lundi, mardi, jeudi, vendredi. Les horaires seront pour ces 4 jours : 8h30 – 12h et 14h – 16h30. Il n'y a pas classe le mercredi. »

Nous procédons au vote : 11 votants

0 contre, 0 abstention, 11 pour

La proposition est validée à l'unanimité par le conseil d'écoles.

2) Effectifs prévisionnels

En maternelle, 70 élèves sont prévus (contre 52 aujourd'hui). Cette hausse est due au départ en CP d'une toute petite cohorte (7) alors que les enfants pouvant potentiellement entrer en PS sont 29. Une ouverture de classe peut être envisagée. La mairie prendra les inscriptions dès le mois de d'avril afin d'avoir une idée précise des effectifs le plus tôt possible.

En élémentaire, du fait de la petite cohorte qui intégrera le CP, il y aura une légère baisse : 93 élèves prévus contre 104 actuellement.

3) Les projets en cours et à venir

- La chorale démarrera avec une nouvelle intervenante dès le mois de mai, le thème choisi cette année est « le voyage ». Les élèves auront 8 séances d'apprentissage avec l'intervenante, le travail sera poursuivi dans les classes tout au long de cette période et une représentation sera donnée le jour de la fête des écoles.
- Le projet de classe transplantée des CE2/CM1 et CM1/CM2 est validé par l'inspecteur, les enfants partiront donc avec leurs enseignantes à Lus la Croix haute du 14 au 18 mai pour travailler sur la citoyenneté par le jeu et la radio, ainsi que sur l'environnement.
- Un projet de classe transplantée au Martouret à Die sur 2 jours, avec les classes de CP et CP/CE1, est en cours de montage. Il est prévu pour les 11 et 12 juin 2018. L'objectif de projet est de travailler sur l'alimentation. Le budget de ce séjour s'élève à 4200 euros. Un financement de 3200 euros sera demandé

aux Petites Canailles ainsi qu'aux parents à hauteur de 20 euros par enfant. Les enseignantes communiqueront davantage lorsque le projet sera validé par l'Inspecteur.

- A l'occasion de la révision du PLU, les élèves de CP et CP/CE1 sont engagés dans un projet en lien avec une architecte. Le but est de réfléchir sur les cheminements piétons et à vélo dans le village, de cibler et les problèmes et de tenter d'y remédier. Une sortie a déjà eu lieu, une autre est à venir prochainement.
- En maternelle, le projet sur « le voyage » continue à se dérouler notamment par les activités en décrochage les après-midis. L'objectif final est la visite du musée de Valence et du parc Jouvet avec un trajet en train si possible.
- Enfin, suite à la participation des 2 classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 au festival de la raviolle de Saillans à l'automne, ces élèves dispenseront leur savoir-faire à tous les autres élèves de l'école, élémentaire et maternelle, les lundis 29 et mardi 30 janvier. Beaucoup d'adultes ont répondu présents pour aider les enseignantes au bon déroulement de cette journée, elles les remercient chaleureusement.

Mme Seux explique que dans le cadre de « ça bouge dans ma cantine », projet auquel l'école a participé l'an passé, il est possible que des actions puissent encore avoir lieu. Si c'est le cas, l'école est prête à y participer. Elle propose également d'associer l'école au suivi de l'organisation des journées du patrimoine afin que certaines classes puissent s'intégrer au projet si cela rentre dans le cadre du projet d'école.

Les Petites Canailles ajoutent que le loto, prévu le 17 mars, est en préparation, les cartons seront distribués aux familles dès la rentrée des vacances de février.

4) Point sur le nouveau projet d'école

Les directrices rappellent que le nouveau projet d'école est en cours de rédaction. Comme toujours, ce projet est commun aux écoles maternelle et élémentaire. 2 axes ont d'ores et déjà été choisis : l'amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun pour notamment améliorer les compétences en résolution de problèmes ; un travail sur les parcours éducatifs pour d'une part assurer un parcours éducatif et culturel cohérent à nos élèves d'une école rurale et d'autre part construire progressivement une culture morale et citoyenne solide. Lorsque l'écriture du projet sera terminée et que celui-ci sera validé par Monsieur l'Inspecteur, il sera évoqué en Conseil d'écoles.

Mr Sartre évoque pour information la semaine de la sécurité routière qui se déroule à Crest, à laquelle plusieurs écoles participent, et qui pourrait nous intéresser pour mener à bien une partie de notre projet d'école.

5) Mot des parents

En raison des problèmes de circulation aux abords de l'école, dus notamment à un trop grand nombre de voitures, Mme Larcher explique qu'un GAP « circulation autour de l'école » a été mis en place par la mairie.

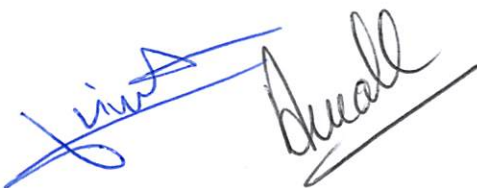
D'ores et déjà, un pédibus fonctionne depuis le mois de novembre au départ de « l'abri du besoin », les acteurs de ce projet réfléchissent à la possibilité d'en mettre en place un deuxième au départ du « point i ». Un courrier fait par les parents délégués sera distribué prochainement dans les cahiers pour informer les parents de ce sujet et une affiche sera collée sur la porte de l'école.

Suite au courrier rédigé par les parents d'élèves au sujet du manque d'AVS dans notre école, Mme Girain explique que Monsieur l'Inspecteur a fait le point et qu'il tente de trouver des solutions.

La séance est levée à 20h00.

Les secrétaires :

Muriel Girain et Mme Amalbert



Les co-présidentes :

Mmes ALCAMO Catherine et GIRAIN Muriel



Compte rendu du Conseil d'école de Saillans N°1 du 07/11/2017.

Présents :

Enseignantes :

Elémentaire : BOUTET MARTIN Sylvie (CP/CE1), GIRAIN Muriel (directrice, CE2/CM1), LUGUIN Nelly (CP), POMMIER Cécile (CP/CE1), PUENTE Sarah (CM1-CM2), THOMAS Soazig (CP)

Maternelle : ALCAMO Catherine (directrice, PS/MS/GS), MIGHELI Joëlle (TPS/PS/MS et conseillère de La Chaudière)

Parents délégués : AMALBERT Christine, BOILLOZ Mickaël, BONNOT Patricia, CHOQUART Allison, LARCHER Virginie, SARTRE Dominique, SKUBICH Joël

Elus : BEILLARD Vincent (maire de Saillans), FLANDRIN Marie-Christine (Espenel), ROUX Sylvie (St Sauveur en Diois), SEUX Christine (élue jeunesse Saillans)

Associations :

LECAS Charlotte (trésorière de l'Association des Petites Canailles), TEYSSONNIER Virginie (cuisinière du SIVU)

Excusés :

MISIURNY Olivier (IEN), ACKER Amélie (ATSEM), BERCHAUD Cécile (parent délégué), GRAMOND PONCET Annick (ATSEM), GRIGNET Annie (parent délégué), RIOU Mélanie (enseignante remplaçante), ZANOLLI Sonia (parent délégué)

1) Présentation des équipes et effectifs de l'année en cours.

Pour l'année 2017/2018, les effectifs sont les suivants :

- Ecole maternelle : 47 enfants :
 - Mme Migheli : 23 élèves (2 TPS, 6 PS et 15 MS)
 - Mme Alcamo : 24 élèves (2 TPS qui n'arriveront qu'au mois de janvier, 6 PS, 10 MS et 6 GS).

La directrice, Mme Alcamo précise que l'inspecteur demande les effectifs probables pour l'année 2018-2019, dès le 15/11/2017. Or, il est difficile d'annoncer un nombre exact, car les parents des communes environnantes, ne mettent pas obligatoirement leurs enfants à l'école de Saillans. Suite à cette première évaluation, l'inspecteur annoncera en février, s'il y a un risque de fermeture, d'ouverture ou de blocage. Une deuxième évaluation a lieu en mai. A ce jour, l'effectif probable pour l'année prochaine, est de 31 enfants en PS. Mme Alcamo ajoute qu'elle souhaiterait une ouverture en maternelle, car l'effectif total risque d'avoisiner les 65 enfants.

Le maire, Mr Beillard propose de demande à la directrice de l'école de Véronne si des enfants actuellement scolarisés chez elle, viendront chez nous l'année prochaine.

- Ecole élémentaire : 103 enfants :
 - CP : 25 élèves, dont 3 enfants inscrits à la MDPH. L'un d'entre eux bénéficie de la présence d'une AVS à temps partiel, en classe.
 - CP/CE1 : 24 enfants : 6 CP et 18 CE1
 - CE2/CM1 : 26 enfants : 18 CE2 et 8 CM1 (2 dossiers MDPH, 1 AVS en classe)
 - CM1/CM2 : 28 élèves : 11 CM1 et 17 CM2. (1 AVS à temps partiel)

2) Modification du règlement intérieur des écoles.

La directrice annonce que les enseignantes n'ont pas de modification à apporter au règlement actuel. Un parent précise qu'il aurait aimé avoir ce document à l'avance afin de pouvoir l'étudier, en vue d'éventuels changements. Mme Girain lui répond que toutes les familles ont reçu ce règlement en début d'année mais qu'à l'avenir on pourra le redonner aux parents délégués avant le 1^{er} conseil d'école. Le maire ajoute qu'il faudrait peut-être ajouter des précisions sur les notions de sécurité (notions de confinement...), mais les directrices doivent se renseigner pour savoir si cela doit entrer dans le règlement intérieur. Mme Puente précise que tous les parents doivent connaître et respecter les horaires de l'école. Ce matin même, en raison de la sonnette qui ne fonctionne pas, elle a été dérangé 6 fois afin d'aller ouvrir la porte à des parents retardataires. Mme Seux répond que le problème technique de la sonnette a été transmis à l'entreprise qui doit faire le nécessaire pour réparer le boîtier. Concernant les retards, ceux-ci existent aussi lors des TAP et de la garderie ; mais dans ces cas-là, ils sont facturés aux parents.

Concernant les retards, constatation est faite que cela concerne souvent les mêmes familles. Certains parents délégués proposent d'aller voir ces parents retardataires, afin de leur parler et leur expliquer les difficultés que cela engendre en classe. Pour cela, ils ont besoin des noms de ces familles. Quelques personnes s'opposent à cette idée. Une autre piste est alors proposée : que les enseignantes convoquent les parents concernés, en présence des parents délégués. Réponse est faite que cela risque de faire « tribunal ».

Finalement, l'assemblée décide de modifier légèrement le règlement intérieur, en changeant la typographie, la taille et la police du paragraphe concernant les horaires de classe. Mme Alcamo conclut que, deux ans auparavant, ce sujet a été une source de conflit avec la mairie. La solution a été d'installer un interphone. Aujourd'hui celui-ci ne fonctionne pas ; il est donc impératif de le changer.

Le nouveau règlement est voté et accepté à l'unanimité (0 contre, 0 abstention).

3) Les projets.

- **Maternelle :**

Les enfants des deux classes décroissent tous les lundis et vendredis après-midi. Ils sont donc mélangés et travaillent ensemble sur différents domaines :

- Sports collectifs avec Mme Acker
- Espace et culture scientifique avec Mme Alcamo
- Pratiques artistiques avec Mme Migheli.

Le projet de cette année est le voyage. L'objectif final est de se rendre au musée des Beaux-Arts de Valence, soit en train, soit en bus ; ainsi que de se rendre au parc Juvet, en train. Ceci, bien sûr, avec le soutien financier des Petites Canailles.

Les enfants travaillent également avec « La bête lumineuse », sur les films muets. Une projection de film muet moyen métrage est prévue en décembre, pour les deux écoles.

Enfin, Mme Migheli souhaite utiliser le jardin fait par les élèves de CE1/CE2 l'année dernière. Elle demande donc à la mairie s'il serait possible de bêcher la terre afin de faire un potager.

- **CP et CP/CE1**

Les enseignantes ont un projet en lien avec le changement du PLU de la mairie de Saillans. Les deux classes vont bénéficier chacune d'une journée de travail avec une architecte. Ils auront à leur disposition des documents professionnels, tels que plans, maquettes ou photos vues du ciel ; et travailleront sur la mise en place éventuelle de pistes cyclables dans le village. Ce projet, proposé par la mairie, est financé par la Fondation de France.

Les 11 et 12 juin, les enfants de CP et CP/CE1 partiront en classe de découverte au Martouret, à Die. Le programme (envisagé car pas encore définitif) est le vivre ensemble, la découverte de la forêt, la visite d'une chèvrerie et la pratique de l'accrobranche. Cette sortie sera financée en

grande partie par « Les petites canailles », mais une participation sera également demandée aux familles.

- **CE2/CM1/CM2**

Projet de classe transplantée, la semaine du 14 au 18 mai 2018. Celui-ci sera financé par la mairie (à hauteur de 2700 euros), les parents (5400€ et « Les petites canailles 5194€»). Pour aider au financement, l'école va organiser une vente de gâteaux le 26/11. Ceux-ci seront faits par les parents et vendus par les enfants au marché de Saillans. Le 17/12, les deux écoles organisent également un marché de Noël au cours duquel seront vendus des objets décoratifs et cartes de Noël, ainsi que des gâteaux (sablés, roses des sables...) ; le tout fabriqué par les enfants.

Mme Amalbert souligne que lors du dernier CA des « Petites canailles », un quiproquo avait eu lieu concernant le paiement par la mairie de la chorale et de la classe transplantée. Le maire répond que ces deux projets seront bien financés : 2300 euros pour la chorale et 2700 euros pour la classe transplantée. De même, la mairie financera l'achat de tablettes numériques à hauteur de 2000 euros (budget total : 4000 euros), à condition que l'école soit soit éligible au projet « Ecoles numériques innovantes et ruralité » auquel elle a participé et qui permet 50% de subventions.

Mr Boilloz s'interroge sur le fait que des familles ne puissent pas payer leur part de classe découverte. Mme Girain lui répond que ce cas de figure ne s'est jamais produit, mais que dans un tel cas, une solution serait bien évidemment trouvée pour que tous les enfants puissent partir.

Le vendredi 20/10 les deux classes de cycle 3 ont participé au « Festival de la raviolle de Saillans » : ils ont appris à fabriquer des ravioles grâce aux bénévoles de « Bien vivre à Saillans ». L'objectif est qu'ils transmettent maintenant leur savoir-faire aux plus jeunes (maternelles, CP et CE1)

- **CM1/CM2**

Cette classe va, comme l'année dernière, participer au championnat de lecture à voix haute. Celui-ci a lieu à Valence et est organisé par le syndicat national de l'édition et l'Education Nationale.

Les enfants poursuivent également le travail sur la sécurité routière et les déplacements en vélo. En septembre, des parents ont passé l'agrément vélo, afin d'accompagner les enfants lors de sorties.

Enfin, les élèves vont continuer leur travail sur la rédaction et l'élaboration d'un journal.

- **Les deux écoles**

Le projet chorale est maintenu (nouvelle intervenante) ; il est actuellement en cours d'élaboration. La restitution par les enfants aura lieu en fin d'année scolaire.

Sport : De septembre à novembre, les mercredis matin, tous les enfants du CP au CM2 ont participé à un cycle Endurance, au stade. En dernière période (vacances d'avril – juillet), ils seront rejoints par les GS pour faire un autre cycle sportif.

4) La parole est aux parents.

- Facturation du SIVU.
Deux parents réagissent par rapport à des factures reçues qui n'étaient pas correctes. Mme Seux s'excuse pour ces erreurs et souligne un problème de formulation, actuellement résolu.
- Demande de porte-manteaux pour la classe de CE2/CM1. Ceux-ci seraient mis à l'intérieur de la classe.
- Les parents délégués se posent des questions quant à leur rôle et leur place au sein de l'école. Ils ont le sentiment de ne pas être suffisamment considérés. Ils demandent à être davantage informés sur les projets. Cette demande concerne aussi bien l'école, que la

mairie, le SIVU... Ceci créerait selon eux, un climat plus serein. Mme Seux approuve cette idée. Option est prise d'envoyer un mail aux parents délégués pour leur transmettre toutes les dates de réunion. Mme Teyssonier précise alors que, depuis des années, le SIVU invite les parents à chaque réunion ; or, peu viennent y assister.

- Problème de circulation aux abords de l'école. Des parents notent qu'il n'y a pas de passage piéton devant l'école, ni de panneaux annonçant la présence d'enfants. Le maire répond qu'un panneau dépose-minute va bientôt être installé. Il rappelle également que les abords de l'école sont en zone 20, et que les voitures devraient respecter cette limitation de vitesse. Dans quelques jours, une réunion (ouverte à tous les habitants de Saillans) permettra d'évoquer l'aménagement de la circulation dans le village. Tout le monde est invité à participer aux débats. Enfin, Mme Seux rappelle que la présence du garde champêtre à la sortie de l'école entre dans les frais de scolarité.

5) Point sur les activités péri-éducatives.

- Cantine : très forte fréquentation. On arrive au seuil maximum, d'où l'impossibilité de s'inscrire au dernier moment.
- Périscolaire du mercredi matin : seulement 1 ou 2 enfants.
- TAP : de nombreuses activités sont proposées aux enfants. Toutefois, il y a un peu moins d'inscrits que l'an passé (3 groupes les mardis et jeudis, au lieu de 4 auparavant). L'équipe, qui reste stable au niveau des animateurs, compte désormais une animatrice BAFA ; félicitations à Mme ROUX Sylvie, fraîchement diplômée ! Une nouvelle coordinatrice, Mme Evelyne VAUDRON, vient d'être embauchée. En attendant sa venue, Mme Seux s'est beaucoup impliquée (intérim de la coordination, tuilage, remplacements...). Une réflexion est actuellement en cours afin que

les parents puissent payer par CB, et que les inscriptions puissent se faire par internet.

6) Réflexions sur les rythmes scolaires.

Officiellement, la modification des rythmes scolaires pour l'année prochaine (2018 – 2019) doit être votée en Conseil d'Ecole. Mme Alcamo rappelle le travail déjà effectué sur ce sujet : un questionnaire rédigé par le SIVU a été proposé aux parents en juin 2017 dans lequel ils se sont exprimé à 73% pour le retour à la semaine de 4 jours. Un vote du conseil syndical du SIVU a par la suite entériné le passage à la semaine de 4 jours pour septembre 2018. Des parents font remarquer que l'ordre du jour ne mentionnait pas un vote, mais une réflexion sur ce sujet. Compte tenu des avis recueillis en amont, le vote a lieu et le retour à la semaine de 4 jours est voté : 0 contre, 10 pour et 4 abstentions.

Une réflexion sera menée pour organiser la rentrée 2018 (horaires, accueil du mercredi, accueil périscolaire...). Mme Girain précise que ce temps de concertation sera à prévoir avant le deuxième conseil d'école. Une date est d'ores et déjà proposée : mardi 5 décembre à 18h30.

La séance est levée à 21h15.

La secrétaire :

Soazig THOMAS

Les co-présidentes :

Mmes GIRAIN M. et ALCAMO C.